



Concours Atout+3 2018 : les inscriptions sont ouvertes

Concours Atout+3 2018 : les inscriptions sont ouvertes : Communiqué de presse : Les inscriptions à la première session du concours Atout +3 sont ouvertes depuis le 4 décembre. Accessible aux élèves de Terminale, et aux étudiants en Bac +1, le concours permet de suivre un programme Bachelor dans l'une des 9 Grandes Écoles de Management membres du concours Atout+3. Cette année, 1 275 places seront proposées. Le concours Atout +3 2018 : ce qu'il faut retenir Le concours comporte trois épreuves écrites communes (logique et ouverture au monde, expression écrite, anglais) et un oral d'anglais commun également, se déroulant sur une même journée. La première session se tiendra le 7 février 2018. En complément, le candidat devra passer des entretiens individuels dans chacune des écoles où il souhaite postuler. « Les épreuves écrites et les épreuves orales se passent par demi-journées. Cela peut faciliter l'organisation pour les candidats habitant loin du lieu du concours qui pourront consacrer la matinée aux épreuves écrites et l'après-midi aux épreuves orales de l'une des écoles visées. Ce format de demi-journées est aussi plus simple à réserver pour les candidats ayant cours pendant cette période de concours, indique Didier Wehrli, Délégué général du concours Atout +3. Afin de nous rapprocher de plus en plus de nos candidats, le concours pourra être passé dans de nombreux centres en France métropolitaine mais également dans des centres de concours en Outre-Mer (Martinique et La Réunion) ou à l'étranger (Angleterre, Allemagne et Maroc) », ajoute Didier Wehrli. Cette année encore, les candidats auront le choix entre 2 sessions de recrutement, en février et en avril, ce qui leurs permet de choisir la session sur la période qu'ils jugent la meilleure pour obtenir de bons résultats à la fois au concours et au Baccalauréat. « La mise en place de deux sessions permet aux candidats de définir au plus vite leur orientation, et de se libérer pour réussir au mieux les épreuves du Baccalauréat », commente Didier Wehrli. Calendrier 2017/2018 des prochaines étapes du concours Atout+3 Les frais d'inscription pour les épreuves écrites sont de 150 euros (gratuit pour les élèves boursiers). Les droits d'inscription pour les épreuves orales sont de 30 euros pour une école (15 euros pour les boursiers), et de 20 euros pour chaque école supplémentaire (10 euros pour les boursiers).